



**DEMANDE DE PROPOSITIONS
POUR**

CONCEVOIR ET INSTALLER UNE PEINTURE MURALE ARTISTIQUE

DEMANDE DE PROPOSITIONS : Vendredi 19 février 2021

**PROPOSITIONS À REMETTRE : Mercredi 3 mars 2021 à 16 h 30, heure locale
d'Iqaluit**



Ville d'Iqaluit
Demande de propositions
pour concevoir et installer
une peinture murale artistique



1. APERÇU DU PROJET

La Ville d'Iqaluit accepte maintenant des propositions pour concevoir et installer une peinture murale artistique dans la salle du conseil du nouvel hôtel de ville. On invite les artistes-peintres à présenter une proposition.

La proposition doit intégrer la vision et la mission de la Ville d'Iqaluit et expliquer clairement le concept de l'œuvre d'art achevée.

1.1 Perspective du projet

Cette peinture murale a comme objectif de créer une histoire visuelle qui occupera la salle du conseil, un lieu où les membres du conseil bâtiront l'avenir d'Iqaluit. À cet égard, cette peinture murale devra représenter les valeurs et la mission de la Ville d'Iqaluit décrites dans les énoncés de mission suivants :

Vision

Iqaluit deviendra une figure de proue en Arctique qui suscitera l'inspiration et ancrera la culture de son peuple, tout en encourageant le savoir, l'investissement et l'épanouissement de familles fortes et en santé.

Mission

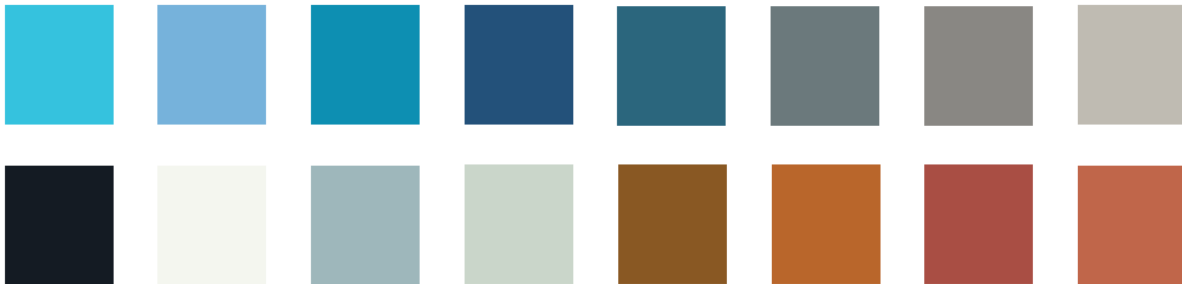
Offrir des services à nos citoyens qui font la promotion d'une ville en santé, sécuritaire, économiquement prospère et culturellement riche.

De plus, cette peinture murale pourrait inclure les principes des Inuits Qaujimajatuqangit énoncés ci-dessous :

- Respecter les autres, bâtir des relations positives et faire preuve de compassion.
- Nourrir un esprit positif en étant ouvert, accueillant et inclusif.
- Servir et aider la famille et/ou la communauté.
- Prendre des décisions par un processus de discussions et de consensus.
- Développer des compétences par l'observation, le mentorat, la pratique et l'effort.
- Travailler ensemble pour une cause commune.
- Être ingénieux et faire preuve d'innovation.
- Respecter la terre, les animaux et l'environnement et en prendre soin.

1.2 Élément visuel

Un autre élément visuel à inclure au projet est l'utilisation des couleurs de la Ville pour que l'œuvre soit en harmonie avec l'hôtel de ville.



1.3 Taille

La peinture murale recouvrira la surface d'un mur blanc de 17,5 pieds sur 8 pieds.

1.4 Budget du projet

L'artiste sélectionné recevra 5 000 CAD pour couvrir les coûts liés à la création et à l'installation de l'œuvre sur le mur de la salle du conseil (17,5 pi x 8 pi), les honoraires de l'artiste et les coûts pour le matériel et l'équipement. L'artiste conserve ses droits de propriété intellectuelle pour son travail.

2 PROCESSUS D'ÉVALUATION

Le comité d'évaluation examinera les propositions admissibles afin de déterminer la proposition qui répond le mieux aux besoins de la Ville en utilisant comme ligne directrice les critères d'évaluation présentés dans le tableau 1 ci-dessous.

2.1 Critères d'évaluation

CRITÈRES D'ÉVALUATION	PONDÉRATION
Soumission technique	
Section A – Proposition écrite	15 points
Section B – Concept artistique	30 points
Section C – Références/lettres d'appui	10 points
Section D – Projets de référence	15 points
Section E – Désignation d'Inuit du Nunavut	15 points
Section G – Artiste local d'Iqaluit	10 points
Section F – Calendrier du projet	5 points
Pointage total de la proposition :	100 points

2.2 Critères d'évaluation de la proposition

Section A – Proposition écrite et démarche artistique (15 points)

Fournissez des explications par écrit pour votre projet proposé. Le comité d'évaluation souhaite savoir comment vous utiliserez les éléments de la description du projet pour raconter votre histoire. Veuillez inclure votre démarche artistique. 10 points pour la proposition écrite et 5 points pour la démarche artistique.

Section B – Concept artistique (10 à 30 points par élément)

Fournissez le concept de l'idée maîtresse de votre peinture murale proposée. Le comité d'évaluation souhaite savoir comment vous utiliserez les éléments de la description du projet pour créer le concept de votre peinture murale. 10 points seront attribués pour chacun des éléments illustrant votre concept :

- Utilisez les couleurs de la Ville pour que l'œuvre soit en harmonie avec le nouveau bâtiment de l'hôtel de ville.
- Utilisation de la mission et de la vision de la Ville d'Iqaluit dans un concept visuel.
- Utilisez les principes des Inuits Qaujimajatuqangit dans un concept qui représente les valeurs inuites.



Ville d'Iqaluit
Demande de propositions
pour concevoir et installer
une peinture murale artistique



Section C – Références/lettres d'appui (5 à 10 points par élément)

Fournissez deux références ou lettres d'appui à propos des projets réalisés ou de projets connexes.

Section D – Portefolio de l'artiste (15 points)

Fournissez de l'information sur les projets réalisés au cours des 10 dernières années qui sont pertinents pour ce projet. Fournissez un maximum de trois projets. Les projets énumérés doivent illustrer une expérience dans l'un des domaines suivants :

- Peintures murales publiques, installations artistiques
- Peintures, illustration
- Projets communautaires ou culturels

Si l'un des projets est une réalisation de groupe, décrivez votre rôle et vos responsabilités dans chacun des projets et nommez les autres parties concernées.

Si vous n'avez pas de projets antérieurs à présenter, veuillez inclure un porte-folio d'artiste qui démontre vos compétences et capacités créatives. Veuillez inclure des images de vos œuvres passées dans un document PDF (4 pages maximum) et/ou fournir des liens vers une galerie en ligne.

Section E – Désignation d'Inuit du Nunavut (15 points)

Fournissez une pièce justificative pour démontrer que vous êtes un Inuit du Nunavut inscrit en vertu de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut.

Section G – Artiste local d'Iqaluit (10 points)

Fournissez une pièce justificative démontrant que vous êtes un résident d'Iqaluit et que vous y résidez depuis la dernière année.

Section H – Calendrier du projet (5 points)

Fournissez un plan de travail détaillant le calendrier de réalisation et d'installation pour mener à bien le projet. Ce plan doit inclure un échéancier précis du projet.



Ville d'Iqaluit

Demande de propositions
pour concevoir et installer
une peinture murale artistique



2.3 Liste de vérification pour le dépôt de la proposition

- Proposition écrite et démarche artistique (Section A)
- Concept artiste (Section B)
- Références/lettres d'appui (Section C)
- Porte-folio de l'artiste (Section D) – Porte-folio d'artiste. Veuillez inclure des images de vos œuvres passées dans un document PDF (4 pages maximum) et/ou fournir des liens vers une galerie en ligne.
- Désignation d'Inuit du Nunavut (Section E)
- Artiste local d'Iqaluit (Section G)
- Calendrier du projet (Section H)
- La proposition est remise dans un seul (1) document PDF et les liens supplémentaires pour le porte-folio sont envoyés par courriel si nécessaire.

2.4 Renseignements pour le dépôt de la proposition

Les propositions doivent être remises au plus tard le mercredi 3 mars 2021 à 16 h 30, heure locale d'Iqaluit.

Un comité d'évaluation examinera toutes les propositions et les notera conformément aux critères d'évaluation.

Pour avoir de plus amples renseignements, obtenir de l'aide pour remplir votre demande ou soumettre votre proposition, veuillez appeler ou envoyer un courriel à :

Geoff Byrne
Agent de développement économique
Ville d'Iqaluit
G.Byrne@iqaluit.ca
867-979-5619